

horizon



Le magazine de la communauté de communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime

TOURISME

Poussez la porte de nos offices !

EAU

Récupérer l'eau de pluie

PISCINE

Passez l'été à nos côtés

Argol - Camaret-sur-mer - Crozon - Landévennec - Lanvéoc - Le Faou
Pont-de-Buis-lès-Quimerç'h - Roscanvel - Rosnoën - Telgruc-sur-mer

SOMMAIRE

horizon – juillet 2025 - n° 24



MOBILITÉ

- Une Journée des mobilités en septembre 4
- Circuits vélo et VTT 5

TOURISME

- Améliorer l'offre de randonnée 6
- La Route des Fortifications 7
- L'Office de Tourisme communautaire évolue 8
- Agenda des événements 9
- Taxe de séjour : pour un tourisme responsable 10

HABITAT

- Logements vacants : rénover pour louer à l'année 11
- Un.e chargé.e de missions dédié.e à l'habitat 11

ÉCONOMIE / PAT

- Club des Entreprises Aulne Presqu'île 12
- Pass Commerce et Artisanat
et Pass investissement TPE 12
- Enquête sur vos pratiques alimentaires 13
- Idée recette – Fruits et légumes de saison 13

DÉCHETS

- Fréquence de collecte estivale 14
- De nouvelles tournées de collecte en 2026 14
- Ressourcerie : début des travaux à la rentrée 14
- Mode : passons du jetable au durable! 15
- De nouveaux camions de collecte 15
- Jardin malin : tailles de haies et branches 16

ASSAINISSEMENT

- Quelques chantiers emblématiques 17

EAU

- Eaux alternatives : une ressource pour demain ? 18
- Vers une nouvelle tarification de l'eau 18
- Réutiliser l'eau de pluie chez soi 19

ÉNERGIE

- Achat groupé de kits solaires 20

ESPACES NATURELS

- Les mares, îlots de biodiversité 21
- Challenge de pêche et protection des requins 21
- OGS : zoom sur la fréquentation touristique 22
- Protection de la nature : une carte des outils 22
- Anse de Dinan : un état des lieux partagé 23

CULTURE

- Ouverture de la 5^e saison de l'Améthyste 24

PISCINE

- Piscine Nautil'Ys : passez l'été à nos côtés 25
- Enquête « fermeture le dimanche » 25
- Infos pratiques 26
- Jeux 28



© Alexandre Lamoureux

ÉDITO

Plage du Veryac'h



Dans ce nouveau numéro du magazine Horizon, vous découvrirez comment nous nous mobilisons concrètement à vos côtés. Chaque jour, les services communautaires travaillent pour améliorer votre quotidien et répondre à vos attentes sur notre territoire.

Une chargée de missions « habitat » vient d'être recrutée afin

d'œuvrer à l'amélioration de l'offre de logements à l'année. La journée des mobilités qui sera organisée en septembre prochain vous présentera différentes solutions pour vos déplacements. Nous soutenons nos commerçants via le Pass Commerce et Artisanat, car ils participent à la vitalité de nos bourgs. L'agenda consultable sur l'application IntraMuros recense tous les événements locaux pour que vous restiez connectés à la vie de nos communes.


L'office de tourisme se réinvente pour aller à la rencontre des visiteurs et offrir ses services à l'ensemble de la population.

L'environnement reste bien sûr une priorité. Nous poursuivons

l'amélioration de nos systèmes d'assainissement, investissement essentiel pour la protection de votre cadre de vie, et menons des démarches participatives pour protéger nos sites naturels remarquables. Le service Prévention et gestion des déchets vous accompagne pour une meilleure gestion de vos déchets verts ; nous vous aidons également à acquérir des récupérateurs d'eau de pluie et organisons des achats groupés de kits solaires pour démocratiser l'énergie verte.

Toutes ces actions illustrent la volonté des élus de la Communauté de Communes d'être proches de vous, à l'écoute de vos préoccupations et d'agir en conséquence.

horizon - Juillet 2025 - n° 24

Publication de la Communauté de Communes
Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime - BP 25
Z.A. de Kerdanvez - 29160 Crozon
E-mail : contact@comcom-crozon.bzh
www.comcom-crozon.bzh
Directeur de la publication : Mickaël Kernéis
Rédaction : Laetitia Velly
Crédits photos : Communauté de Communes, sauf indication
contraire. Couverture : Camaret © Jérémy Jehanin /
Maquette : Agence SMAC
Mise en page :  Le Studio Buissonnières – Crozon
lestudiobuissonnieres.fr - 02 98 26 22 50

Impression : Cloître Imprimeurs
29800 Saint-Thonan

Ce document a été imprimé
sur du papier certifié FSC® recyclé.
Ce label assure l'utilisation responsable
des ressources forestières de la planète.
Pour en savoir plus :
www.fr.fsc.org





Équipement de mobilité inclusive avec Miaggio

© Miaggio



Lignes de car Breizhgo

© Charles Crie

UNE JOURNÉE DES MOBILITÉS EN SEPTEMBRE

Une « Journée des mobilités » ouverte à tous sera organisée samedi 20 septembre à la Maison Pour Tous de Tal ar Groas à Crozon, avec des stands et des animations destinés à présenter les solutions de déplacements et transports aux habitants, partenaires et entreprises.

De 10h30 à 17h :

Découverte des solutions de notre territoire sur les stands de nos partenaires :

- Le covoiturage avec Ouestgo
- Les mobilités inversées
- Le vélo et le vélo à assistance électrique
- Les transports en commun et les Transports A la Demande (TAD) avec la CAT Transdev
- La sécurité routière
- Aides au permis et solutions de mobilité proposées par Pôle Emploi et la Mission Locale
- Solutions et aides à la mobilité du Centre Départemental d'Action Sociale, En Route Pour l'Emploi, Plateforme Mobilité du Pays de Brest
- Démonstration et essai d'équipements de mobilité inclusive pour les loisirs nature avec Miaggio
- Atelier entretien de vélos

Marathon créatif : une journée pour vous aider à transformer vos idées en projets! Vous pouvez venir avec vos idées ou vous joindre à celles des autres. Inscriptions : timpaysdebrest@donbosco.asso.fr

Plus d'infos : www.comcom-crozon.bzh > Aménagement, cadre de vie et tourisme > Mobilités

Journée co-organisée par la Communauté de Communes et la plateforme Mobilité du Pays de Brest de l'association Don Bosco dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité.

SORTIES VÉLO ET PATRIMOINES

En lien avec les Journées du Patrimoine, des sorties vélo seront également organisées au départ de Tal ar Groas : une visite de l'usine de production d'eau potable de Poraon à Crozon et une rando jusqu'au pont du Launay à Telgruc-sur-mer.

Les détails et les modalités d'inscription seront disponibles à la rentrée sur notre site internet, notre page Facebook ou sur l'application IntraMuros.



CIRCUITS VÉLO ET VTT

Pour faire du sport tout en découvrant les multiples facettes de notre territoire, l'Office de Tourisme Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime vous propose une vingtaine d'itinéraires à vélo, VTT ou cyclo, facile ou sportif, de 30 minutes à plus de 3 heures... Vous n'aurez que l'embaras du choix!

- **Circuits cyclo :** en vente à l'unité au prix de 1,50 €
- **Topo VTT incluant 11 circuits :** en vente au prix de 10 €

Dans les offices de tourisme de Camaret et Crozon (voir page 9)

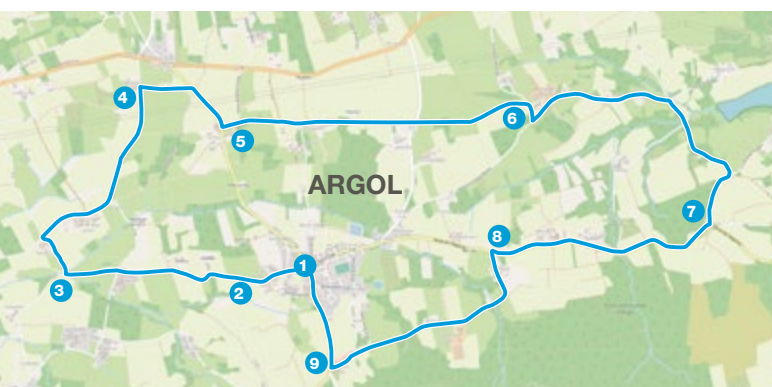




CIRCUIT D'ARGOL



1 h 30 | 16 km
+ 205 m de dénivelé



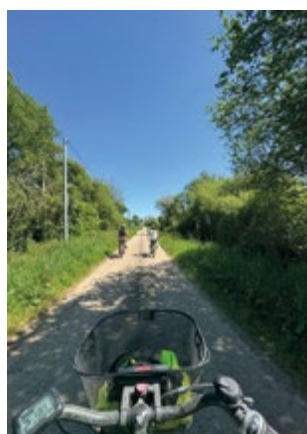
Cet itinéraire baptisé « circuit André Renaud » (*Tro André Renaud*) parcourt de petites routes de campagne sur les communes d'Argol et de Telgruc-sur-mer. Le paysage alterne entre champs cultivés, pâtures où ruminent des vaches, petits villages et espaces boisés. Vous rencontrerez en chemin des arbres remarquables à la hauteur du Rhun **2**, un « boviduc » (tunnel sous la route pour le passage des vaches) à Kerguelen **5**, un point de vue sur l'Aulne au lieu-dit la Fontaine Blanche ou encore une croix en granit sur la droite à la sortie du lieu-dit Le Merdy. Au départ et à l'arrivée, vous pourrez admirer l'église et l'enclos paroissial d'Argol, connu pour son arc de triomphe du ^{xvii}^e siècle et sa statue équestre du roi Gradlon **1**.

À faire à proximité : Musée vivant des Vieux Métiers - Place des Anciens Combattants (ouvert tous les jours de 14 h à 18 h sauf le samedi en juillet-août)

Descriptif du circuit

- 1** Départ : parking de la place des Anciens combattants
- 2** Prendre rue de Kersprigent vers Le Rhun - Lardanva
- 3** À environ 2,1 km tourner à droite vers Péran. À la sortie tourner à droite vers Penhoat Jardin (fort dénivelé)

- 4** Poursuivre jusqu'à Quinivel - Tourner à droite, rejoindre la départementale en direction d'Argol
- 5** Au premier carrefour au niveau de Lanvily, tourner à gauche en direction de Kerguelen
- 6** Poursuivre tout droit vers La Fontaine Blanche, Roscoat (attention traversée de route à faible visibilité)
- 7** Après Roscoat (fort dénivelé), tourner à droite vers Kergadiou sur la départementale D60
- 8** Au premier carrefour, tourner à gauche vers le Merdy
- 9** Arrivée sur la D163, tourner à droite, rejoindre le bourg d'Argol et le point de départ.





Pointe de Rostudel

Diaphane_eLL_prod



Pointe du Gouin

©JeremyJehanin



Cap de la Chèvre

AMÉLIORER L'OFFRE DE RANDONNÉE

Notre territoire se prête parfaitement à la randonnée sous toutes ses formes : pédestre, cyclo, VTT, équestre, trail... Une étude est en cours pour améliorer l'offre d'itinéraires et les services aux randonneurs, tout en assurant un équilibre entre accueil des randonneurs et préservation des espaces naturels.

Un diagnostic partagé a été établi lors d'ateliers de concertation avec les acteurs locaux (hébergeurs, loueurs de vélo, professionnels du tourisme, guide-randonnée, associations sportives locales...). Des prestataires ont parcouru l'ensemble des itinéraires pour les évaluer en termes de balisage, de confort de pratique (ombrage, praticabilité, intérêt des circuits), de sécurité (traversée de routes), d'équipement et d'aménagement (état du mobilier)...

Les atouts et les faiblesses du territoire en matière de randonnée ont été ainsi mis en évidence :

Atouts

- Un réseau dense d'itinéraires pédestres
- Une destination connue et reconnue pour la pratique de la randonnée
- Une terre d'itinérance avec la présence du GR34
- Un maillage VTT bien réparti sur le territoire
- Des patrimoines et des panoramas attrayants, surtout sur le GR34
- Une diversité d'ambiances dans les boucles (forêt, littoral, arrière-pays, Aulne maritime...)
- Des itinéraires sécurisés, entretenus et propres
- Une offre importante de campings et une diversité de commerces dans les bourgs
- Un réseau associatif et de professionnels autour de la randonnée : guides, transports de sacs...

Faiblesses

- Un déséquilibre de fréquentation entre le littoral et l'intérieur des terres
- Une absence de valorisation de certains secteurs et patrimoines (panoramas intérieurs, Aulne)
- Une certaine vétusté des équipements : balisages obsolètes, panneaux absents, mobilier, manque de points d'eau...
- Manque d'hébergement à la nuitée en dehors des pôles de Crozon, Camaret et Telgruc, itinérance complexe...
- Pas d'offre ludique en direction des familles, circuits à thème, circuits valorisant les producteurs locaux
- Assise goudron assez prégnante sur certains circuits
- Pas de moyens de transports en commun locaux sur la presqu'île pour se rendre aux points de départ

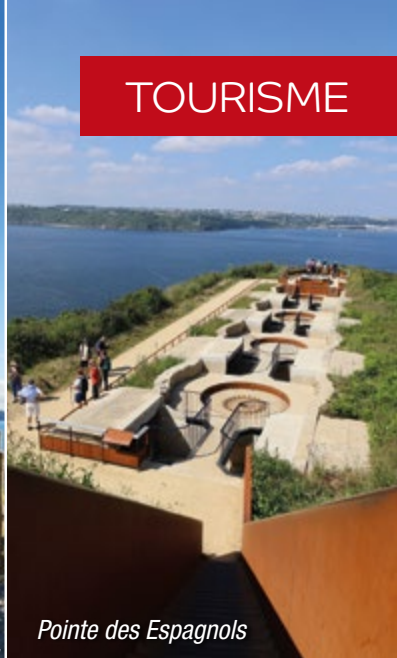
Un plan d'actions est en cours de construction. Plusieurs actions ont déjà été proposées : refonte du balisage et de la signalétique, création d'une transversale nord/sud du GR34, valorisation d'autres sentiers à travers une thématisation, création de pôles de départ randonnée, renforcement de l'offre sur l'Aulne maritime (valorisation du patrimoine, itinérances...).



Tour Vauban



Fort du Gouin



Pointe des Espagnols

LA ROUTE DES FORTIFICATIONS

La presqu'île de Crozon est l'un des sites de France les plus riches en fortifications : on y trouve de nombreux ouvrages marquant sa vocation défensive à travers les siècles. La Route des fortifications, qui comprend 16 sites, nous invite à découvrir ce patrimoine historique. Zoom sur trois sites parmi les plus emblématiques !

LA TOUR VAUBAN (CAMARET)

Edifiée selon les plans de l'ingénieur militaire Vauban à la fin du ^{xvii}^e siècle, la tour fait partie d'un système de plusieurs batteries de côte ayant pour mission de protéger le port de Brest. Encore inachevée, elle subit son baptême du feu le 18 juin 1694 lors de la bataille de Camaret et y brise l'assaut de 147 vaisseaux anglo-hollandais.

La Tour Vauban est classée au patrimoine de l'Unesco avec 11 autres sites du Réseau des Fortifications Vauban. Découvrez son histoire grâce à la scénographie à l'intérieur de la tour !

Tarifs : 6 € / 3 € / Gratuit -8 ans, visites guidées groupes de 10 à 30 pers. sur réservation à tourvauban@camaretsurmer.fr ou 02 98 27 89 53

LE FORT DU GOUIN (CAMARET)

Construit en 1859, le fort domine la pointe du Petit Gouin, point stratégique à l'ouest de l'anse de Camaret. Propriété de la Communauté de Communes, il a été intégralement restauré en 2020 et une signalétique d'interprétation y présente l'évolution de cette petite fortification de la fin du ^{xvii}^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Ce site est l'un des plus beaux points de vue de la presqu'île. Situé sur le GR34, il est le point de départ de plusieurs randonnées.

LA POINTE DES ESPAGNOLS (ROSCANVEL)

Grâce à d'importants travaux de mise en valeur menés par la Communauté de Communes en 2024, ce site est désormais incontournable pour les passionnés d'histoire et de patrimoine. De nombreux vestiges de batteries et d'éléments fortifiés construits au fil des siècles ont été remis au jour, et un canon du même type que ceux utilisés à la fin du ^{xix}^e siècle y a été installé.

Accès aux personnes à mobilité réduite jusqu'au point de vue panoramique sur la rade de Brest.

Juillet - août : exposition dans le fort (du dimanche au jeudi inclus, 9h30-12h30 et 14h-18h) et **visites guidées** par un agent de l'office de tourisme (lundi, mardi, jeudi et dimanche - mercredi au fort de la Fraternité, à 10h - durée 1h30 - tarif 3 €)

UN DÉPLIANT GRATUIT

Un dépliant gratuit sur la Route des Fortifications est disponible dans nos offices de tourisme. Vous y trouverez une carte de localisation permettant de vous guider jusqu'aux sites et un rapide historique expliquant la vocation défensive de la Presqu'île à travers les siècles.





Office de tourisme de Camaret-sur-mer



L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE ÉVOLUE

À la suite de l'audit « Marque Qualité Tourisme » en 2024, l'office de tourisme communautaire a souhaité réfléchir à des pistes d'amélioration de ses services. Un audit organisationnel et fonctionnel a été mené à cette fin et s'est achevé en mai 2025.

L'objectif de cet audit était de réorganiser la structure afin d'avoir une approche plus moderne et s'adapter aux nouveaux usages des visiteurs, au déploiement des nouveaux outils...

L'auditrice Marion Pansart a interrogé les différentes parties prenantes (agents, services communautaires, élus, organismes partenaires, professionnels, habitants et visiteurs) afin de réaliser un diagnostic (forces / faiblesses, opportunités / menaces) et proposer des améliorations grâce à une quarantaine d'actions à mener sur 5 ans.

Certaines actions prioritaires sont déployées dès la saison 2025, notamment les suivantes :

Optimiser l'accueil du visiteur et diversifier les lieux où il peut trouver l'information :

- Adapter les horaires d'ouverture des bureaux d'information en fonction de la fréquentation
- Aller à la rencontre des visiteurs et habitants grâce à des accueils mobiles « hors les murs » : marchés, festivités... (voir page 9)

- Apporter les informations utiles 24H/24 grâce à de grands panneaux d'affichage installés dans les lieux fréquentés (Landévennec, Lanvéoc, Telgruc en 2025)
- Développer un réseau de relais d'information (musées, gros hébergeurs, compagnies maritimes...)

Agir sur les flux et les usages grâce à une communication responsable :

- Messages aux visiteurs : renforcer les incitations à préserver l'environnement, expliquer que le territoire est fragile
- Points de vigilance et lieux à valoriser définis en collaboration, entre autres, avec le service Espaces Naturels.

Renforcer la formation des agents saisonniers :

- Formation collective d'1 ou 2 journées, formation de terrain d'une semaine adaptée au bureau d'affiliation
- Recueil des demandes récurrentes des visiteurs par bureau et réponses apportées, memento par commune avec infos pratiques...



La Faou



Telgruc-sur-mer



Morgat

POUSSEZ LA PORTE DES OFFICES DE TOURISME!

Pour toutes vos demandes d'information, l'équipe de l'Office de Tourisme communautaire est à votre disposition pour vous répondre : toute l'année à Crozon et Camaret et dans plusieurs bureaux durant la saison estivale.

BUREAUX TOURISTIQUES OUVERTS À L'ANNÉE :

Crozon Boulevard de Pralognan
29160 Crozon – Tél. : 02 98 27 07 92

Camaret-sur-mer 1A rue des Quatre Vents
29570 Camaret-sur-mer – Tél. : 02 98 27 93 60

BUREAUX TOURISTIQUES SAISONNIERS :

Morgat 114 boulevard de la France Libre
29160 Crozon

Landévennec Rue Saint-Guérolé
29560 Landévennec

Le Faou 10 Rue du Général de Gaulle
29590 Le Faou

Telgruc-sur-mer 23 place du 3 septembre 1944
29560 Telgruc-sur-mer

Horaires d'ouverture sur
www.crozon-tourisme.bzh

ACCUEILS « HORS LES MURS » DU 8 JUILLET AU 29 AOÛT :

Port du Fret : le mardi 9h30-11h30

Cale de Lanvéoc : le jeudi 10h-12h

Halles de Pont-de-Buis lès Quimerc'h :
le vendredi 9h30-11h30

VENTE DE BILLETS D'ACTIVITÉS DE LOISIRS

Les bureaux de Camaret et de Crozon proposent des billets pour de nombreuses activités de loisirs :

- **balades en mer** avec ses partenaires Catavoile, Sailcoop, Archipel Excursions, Iroise Explorer, Vedettes Sirènes, Brest Ouest Maritime et Vedettes de l'Odet,
- **musique** : festival du Bout du Monde, Classic' à l'Ouest, centre culturel L'Améthyste,
- **Océanopolis**
- **location de vélos à Ouessant** avec La Bicyclette,
- **transports** avec Flixbus et Bus Breizhgo Finistère. Traversées vers les îles avec Penn Ar Bed et Finist'mer.

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Pour connaître les animations organisées sur le territoire, c'est simple : il suffit de consulter la **page Agenda du site www.crozon-tourisme.bzh** (page la plus consultée avec plus de 220 visites par jour) ou de télécharger l'**application IntraMuros** !

Vous y trouverez les événements culturels et sportifs, animations, sorties, vide-greniers, marchés, ateliers et stages, balades nature et randonnées... classés par thème, par date et par localisation.

Un outil incontournable pour occuper vos vacances et week-ends !



Toilettes sèches à l'Aber.



TAXE DE SÉJOUR : POUR UN TOURISME DURABLE

La taxe de séjour est une ressource essentielle pour le territoire : elle permet de financer l'accueil et l'information touristiques ainsi que des aménagements destinés à mieux accueillir les visiteurs et protéger les espaces naturels.

Elle est acquittée par les clients majeurs séjournant dans tout type d'hébergement touristique du territoire, dès lors que l'accueil se fait à titre onéreux : hôtels, campings, meublés, chambres d'hôtes... Elle est perçue par les hébergeurs (ou un tiers) qui la reversent ensuite à la Communauté de Communes.

Pour permettre aux hébergeurs d'effectuer leurs formalités de façon simple et rapide, **un site internet d'information et de télédéclaration** a été mis en place : <https://crozonaulnemaritime.taxesejour.fr>

Pour toute question ou conseil :

Tél. : 02 98 16 02 32

courriel : crozonaulnemaritime@taxesejour.fr

À QUOI SERT LA TAXE DE SÉJOUR ?

En 2024, plus d'un million d'euros de taxe de séjour a été collecté par les hébergeurs du territoire. Cette ressource constitue la principale recette de fonctionnement de l'office de tourisme communautaire (90 000 visiteurs par an et 253 partenaires adhérents).

La taxe a également permis de financer 471 500 € d'aménagements concrets sur le territoire en 3 ans. Ainsi, des **toilettes sèches** équipent désormais des sites fréquentés comme Caméros à Argol, Kerloc'h et Le Veryac'h à Camaret, le cap de la Chèvre et les plages de la Palue et de l'Aber à Crozon*; des **box à vélos** ont été installés à Tal ar Groas à Crozon, Kroas e Meno à Telgruc-sur-mer et square Suzanne Ploux à Pont-de-Buis lès Quimerc'h** (d'autres communes en seront équipées dans les mois à venir).

D'autres projets vont être réalisés en partie grâce à cette taxe, comme la **création d'un sentier à Rosnoën**, la transformation des cabanes de pêcheurs du Fret en **poste d'observation des oiseaux**, l'étude sur la création d'un promontoire offrant un **point de vue sur l'île Vierge**...

La taxe de séjour permet d'investir pour un tourisme responsable !

*Équipements financés par la CCPCAM, posés et entretenus par les services techniques municipaux

** Équipements financés et posés par la CCPCAM

DÉCLARER ET REVERSER LA TAXE DE SÉJOUR

Le service « Taxe de séjour » rappelle aux hébergeurs qu'ils ont des obligations concernant la taxe de séjour :

- Chaque mois : déclaration du nombre de nuitées commercialisées (même s'il n'y en n'a eu aucune)
- Tous les 4 mois : reversement de la taxe de séjour collectée.

NOTER : les plateformes de réservation collectent parfois, mais pas systématiquement, la taxe de séjour à votre place. Vérifiez votre contrat !



OBJECTIF RÉNOVATION

La Communauté de Communes vous aide !

OPAH 2023-2025



LOGEMENTS VACANTS : RÉNOVER POUR LOUER À L'ANNÉE

La Communauté de Communes poursuit ses actions en faveur du logement, notamment grâce à l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) en vigueur jusqu'au 31 janvier 2026.

Pour augmenter l'offre de logements à l'année, une action est menée en collaboration avec les communes du territoire afin de remettre sur le marché de la location à l'année des habitations actuellement inoccupées.

Après un état des lieux des logements vacants sur le territoire, une première campagne de communication a été réalisée en janvier 2025. Un courrier a été adressé aux propriétaires identifiés afin de leur proposer de les accompagner pour remettre leur logement en état en vue d'une mise en location.

7 propriétaires (pour 11 logements) ont répondu positivement pour un rendez-vous de conseils personnalisés et 3 propriétaires (pour 5 logements) ont bénéficié d'une visite pour un pré-diagnostic.

Une deuxième campagne de communication, proposant des rendez-vous ainsi que des conseils personnalisés sur les éventuels travaux à réaliser et les aides financières possibles, va être lancée à la rentrée de septembre. La Communauté de Communes espère toucher plusieurs autres propriétaires afin de contribuer à augmenter l'offre de logements à l'année sur notre territoire.

Pour tout renseignement : Citémétrie
02 57 52 06 35, opah.ccpcom@citemetrie.fr



UN.E CHARGÉ.E DE MISSIONS DÉDIÉ.E À L'HABITAT

Dans le cadre de sa compétence « Politique du logement et cadre de vie », la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime a décidé de créer un poste de chargé.e de missions afin de renforcer ses actions en faveur de l'habitat sur le territoire.

Le recrutement est en cours et le/la chargé.e de missions prendra ses fonctions en septembre.

Son rôle sera d'aider les élus à mettre en œuvre une politique de l'habitat afin d'augmenter l'offre

de logements à l'année, d'accompagner les communes dans le montage de leurs opérations d'habitat et de conseiller les habitants et propriétaires dans leurs projets.

Il/elle assurera la mise en place et/ou le suivi des actions destinées à permettre aux habitants de se loger dans de bonnes conditions, en lien étroit avec les acteurs locaux : communes, bailleurs sociaux, organismes financeurs... notamment dans le cadre du « Pacte territorial », dispositif qui remplacera l'OPAH à partir de 2026.



Visites et rencontres organisées par le Club des Entreprises Aulne Presqu'île



CEAP : SE RENCONTRER ET ÉCHANGER EN TOUTE CONVIVIALITÉ!



Créé en 2012, le CEAP, Club des Entreprises Aulne Presqu'île, est un réseau d'entrepreneurs engagés sur le territoire des Communautés de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime et de Pleyben – Châteaulin - Porzay. Les valeurs du club sont la convivialité, l'entraide et le partage.

Les 4 bonnes raisons d'adhérer au club :

1. se fédérer entre entrepreneurs du territoire
2. promouvoir vos activités, vos métiers, vos talents!
3. se former et partager vos bonnes pratiques sociales et sociétales, réfléchir ensemble à des problématiques
4. se retrouver lors d'événements conviviaux : visites d'entreprise, conférences thématiques, assemblée générale...

Vous êtes dirigeant ou représentant d'entreprises du territoire et souhaitez vous rapprocher d'un réseau convivial de professionnels? Rejoignez le CEAP!

Inscription simple et rapide via la page Helloasso.

Plus d'infos sur Facebook, LinkedIn, YouTube et www.entreprises-aulne-presquile.bzh

Contact :
contact@entreprises-aulne-presquile.bzh
 07 45 85 17 64

PASS INVESTISSEMENT TPE

PASS Investissement TPE

Cette subvention de la Région Bretagne a pour but d'aider les TPE* en création ou en développement à investir dans du matériel de production (non immobilier). L'aide correspond à 20 % des investissements de production et est plafonnée à 30 000 €.

Sont éligibles les TPE de production et de service aux entreprises de production (hors entreprises de négoce) qui ont été créées ou reprises depuis moins de 5 ans, ou qui connaissent un fort développement entraînant la création de 3 emplois (CDI ETP) dans les 3 ans.

Contact : Région Bretagne - Direction du développement économique - Service des Projets d'Entreprises - projets.entreprises@bretagne.bzh, 02 99 27 12 56

*Très Petites Entreprises (moins de 10 salariés)

PASS COMMERCE ET ARTISANAT

PASS Commerce et artisanat

Le PCA est une subvention de 6 000 € maximum accordée par la Communauté de communes et la Région Bretagne. L'objectif est d'aider les professionnels à se moderniser afin de lutter contre la désertification commerciale des centres-bourgs et dynamiser l'offre de services de proximité. Sont éligibles les entreprises commerciales et artisanales déjà implantées ou qui se créent dans les centres-bourgs des 10 communes ou centres des quartiers de Morgat, Tal ar Groas, Le Fret et Saint-Hernot. Contactez-nous pour vérifier l'éligibilité des demandes avant tout dépôt de dossier.

Contacts :
pvd@comcom-crozon.bzh - 02 98 27 24 76
 pour les communes de Crozon,
 Pont-de-Buis lès Quimerc'h et Le Faou

economie@comcom-crozon.bzh - 02 98 81 17 74
 pour les 7 autres communes

ENQUÊTE SUR VOS PRATIQUES ALIMENTAIRES

Participez aujourd'hui pour mieux vous alimenter demain !

Dans le cadre de son Projet Alimentaire de Territoire (PAT), la Communauté de communes lance une nouvelle enquête sur les pratiques alimentaires et notamment la consommation de produits locaux, jusqu'au 31 juillet 2025.

L'objectif ? Mieux connaître vos pratiques pour favoriser une alimentation locale, saine et accessible à tous. L'enquête, ouverte aux habitants et visiteurs du territoire, est disponible **en ligne** et **en version papier** au siège de Crozon et à l'antenne du Faou ainsi que dans les mairies et offices de tourisme.

Scannez ce QR code pour répondre au questionnaire en ligne



En savoir plus :

www.comcom-crozon.bzh >

Économie et emploi > Projet Alimentaire de Territoire

IDÉE RECETTE

TARTE À LA RHUBARBE

PROPOSÉE PAR CHANTAL

- Préchauffer le four à 200 °C (thermostat 6-7).
- Laver 500 g de bâtons de rhubarbe, les couper en petits cubes sans les peler et les étaler sur une pâte brisée préalablement piquée avec une fourchette.
- Mélanger 2 œufs, 200 g de sucre, 20 à 25 cl de crème fraîche, 1 c. à café de cannelle (facultatif) et répartir l'ensemble sur la rhubarbe.
- Enfourner environ 30 mn.



L'ANNUAIRE DES PROS REPLACÉ PAR INTRAMUROS

Contactez le service Économie pour rendre visible votre activité !

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes propose aux professionnels de rendre visible leur activité sur le site internet « Annuaire des Pros ». Ce site va être remplacé par la tuile « Commerces et entreprises » disponible sur l'application pour smartphone et le site Intramuros. L'objectif ? Faire connaître et mettre en valeur la diversité des activités et services en presqu'île de Crozon - Aulne maritime. L'inscription est gratuite.

Vous souhaitez être référencé sur Intramuros ?

Contactez nous à :

économie@comcom-crozon.bzh, 02 98 81 17 74

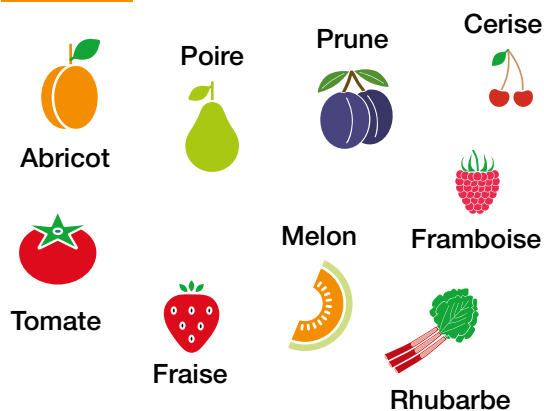
MON PANIER LOCAL DE SAISON

En juillet et août, nous avons un large choix de fruits et légumes du soleil sur nos étals.

LÉGUMES



FRUITS



Retrouvez la carte des producteurs locaux sur

www.comcom-crozon.bzh, rubrique Économie / Vos artisans, commerçants et producteurs locaux



SUSPENSION DES COLLECTES ABI 29

La collecte des bornes « Le Relais » est suspendue en raison des difficultés financières de l'association Abi 29.



En attendant une solution, merci de stocker vos textiles, vêtements et chaussures de seconde main, ou - à titre exceptionnel - de les déposer en sacs fermés dans votre bac d'ordures ménagères (bac vert) / dans la benne « Incinérables » en déchèterie (et non dans le bac jaune!)

MODE : PASSONS DU JETABLE AU DURABLE!

Difficile de résister aux offres alléchantes des sites de mode ultra-rapide comme Shein, Temu ou Aliexpress. Des vêtements tendance à prix mini, livrés en quelques jours... Mais connaissez-vous l'envers du décor ?

Cette « fast fashion » repose sur un modèle simple : produire toujours plus, toujours moins cher, toujours plus vite. Chaque jour, ce sont près de 60 avions remplis de colis qui quittent la Chine vers la France uniquement pour ces plateformes. Un t-shirt à 5 € nécessite 2 700 litres d'eau pour sa fabrication. Les rivières à proximité des usines textiles en Asie sont parmi les plus polluées au monde.

De plus, le cycle de vie de ces vêtements est très court : nous achetons en moyenne 60 % de vêtements de plus qu'il y a 15 ans, mais nous les gardons deux fois moins longtemps et seulement 38 % des vêtements usagés sont recyclés ou réutilisés.

Sans culpabiliser ou renoncer au plaisir de s'habiller, la méthode BISOU peut nous aider à adopter une démarche plus réfléchie :

- **Besoin** : en ai-je vraiment besoin ?
- **Immédiat** : puis-je attendre avant d'acheter ?
- **Semblable** : ai-je déjà quelque chose de similaire dans mes placards ?
- **Origine** : d'où vient ce produit et comment a-t-il été fabriqué ?
- **Utilité** : quel usage concret vais-je en faire et pendant combien de temps ?

Faire durer nos vêtements, privilégier la qualité à la quantité, soutenir des marques éco-responsables, explorer les friperies locales ou organiser des trocs entre amis... Autant de pistes pour se faire plaisir tout en limitant notre impact.

Une garde-robe plus réfléchie, c'est bon pour la planète, pour les conditions de travail des ouvriers du textile, et finalement aussi pour notre porte-monnaie !



L'équipe du service devant l'un des nouveaux camions de collecte

DE NOUVEAUX CAMIONS DE COLLECTE

En mai dernier, les 3 plus anciens camions de collecte du service Prévention et gestion des déchets ont été renouvelés. Les nouveaux camions sont plus sûrs car équipés de dispositifs de sécurité renforcés (caméras...), et plus écologiques grâce à des lève-conteneurs électriques et non plus thermiques. À la clé, moins de nuisances sonores et des économies de carburant ! Leur habillage met en scène des personnages humoristiques afin de nous rappeler que « Composter, c'est rendre à la terre ce qu'elle nous a donné! »*

* campagne de communication du SYMEED, syndicat départemental pour les déchets



FRÉQUENCE DE COLLECTE ESTIVALE

Depuis cet été, la collecte des ordures ménagères (bac vert) a lieu tous les 15 jours en alternance avec les déchets recyclables (bac jaune), comme le reste de l'année.

Cette évolution est cohérente avec l'utilisation du service (la fréquence moyenne de sortie des bacs était d'une fois tous les 15 jours en août et 45 % d'entre eux étaient à moitié vides) et a été approuvée à 81 % lors de l'enquête auprès des habitants réalisée en septembre 2024.

La réduction des coûts engendrée va participer aux efforts d'économie du service Prévention et Gestion des Déchets pour éviter une augmentation trop importante de la redevance.

DE NOUVELLES TOURNÉES DE COLLECTE EN 2026

En plus des économies réalisées, l'harmonisation de la fréquence de collecte sur l'ensemble de l'année rend possible une réorganisation des tournées. Celle-ci est prévue pour le 1^{er} janvier 2026. Le service travaille actuellement sur les nouveaux tracés des circuits.

Objectifs de la refonte des circuits :

- adapter les tournées de collecte aux nouveaux usages (diminution du nombre de sorties du bac vert...)
- rééquilibrer la durée des tournées (actuellement très variable)
- diminuer le nombre de tournées pour optimiser les moyens humains et techniques et réduire les coûts de carburant.

En conséquence, à partir du 1^{er} janvier 2026, les jours de collecte ne seront plus les mêmes dans certains secteurs. Afin d'en informer les usagers concernés, un courrier personnalisé leur sera transmis à la fin de l'année 2025.



RESSOURCERIE : DÉBUT DES TRAVAUX À LA RENTRÉE

Le projet de ressourcerie à la ZA de Kerdanvez à Crozon vise à permettre la réutilisation d'une grande partie des objets et matériaux apportés actuellement en déchèterie. L'objectif est d'éviter le gaspillage de matières premières et limiter la pollution, la consommation d'énergie et le coût du traitement.

Le début des travaux est prévu pour la rentrée 2025. Réalisés sur l'emprise de l'ISDI (installation de stockage de déchets inertes) et de la déchèterie, ils devraient durer 18 mois. Ils seront menés en trois phases différentes de manière à éviter au maximum les perturbations en déchèterie ; l'accès à cette dernière sera cependant impacté pendant quelques semaines l'hiver prochain.

En attendant, la Recyclerie de la Presqu'île, gérée par l'ESAT de l'Armorique et située avant la déchèterie de Kerdanvez, vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h45 (15h45 le vendredi).

Broyats de branchages au pied d'un arbuste

Haie sèche à Roscanvel

JARDIN MALIN :

QUE FAIRE DES TAILLES DE HAIES ET PETITES BRANCHES ?

Vous en avez assez de remplir des sacs, charger la voiture et faire la queue à la déchèterie à chaque session de taille ? Bonne nouvelle : il existe des pratiques simples, naturelles et durables pour valoriser vos tailles de haies et branchages sans bouger de chez vous !

1. Le broyage maison : votre meilleur allié

Les tailles de haies et petits branchages peuvent être broyés avec une simple tondeuse : étalez-les sur la pelouse en couche fine et passez lentement la tondeuse dessus. Un broyeur de jardin permet également de réduire vos petites branches en copeaux parfaits pour :

- **Le paillage** : étalez-les au pied de vos haies, massifs et potager pour limiter les arrosages, bloquer les herbes indésirables et nourrir le sol.
- **Le compost** : mélangez-les avec des déchets de cuisine pour structurer votre compost et éviter qu'il ne se compacte.
- **Les allées naturelles** : une belle allée de copeaux boisés, c'est esthétique et zéro boue en hiver !

ASTUCE : des bons de réduction de 25 € sont accordés par la Communauté de Communes pour la location d'un broyeur auprès d'un professionnel.

En savoir plus : compostage@comcom-crozon.bzh
0298 160251

2. Le tas de bois : un palace pour la biodiversité

Pourquoi ne pas laisser un petit tas de branches dans un coin du jardin ? Il deviendra un véritable **hôtel à insectes, hérissons, orvets, oiseaux et autres alliés du jardin**. La nature vous dira merci, et vous verrez plus de coccinelles et moins de pucerons !

3. La haie sèche : rustique, utile et jolie !

Si vous avez un peu de place, vous pouvez créer une **haie sèche** : il suffit de planter deux rangées de piquets à 50 cm d'écart et de remplir l'espace avec vos branchages. C'est une clôture naturelle, parfaite pour délimiter une zone du jardin, tout en servant de refuge à la faune.

En résumé : valorisez, ne jetez plus !

En repensant la gestion de vos déchets verts, vous :

- Réduisez vos trajets à la déchèterie
- Nourrissez votre sol naturellement
- Favorisez la biodiversité
- Gagnez du temps... et de l'argent !

TÉMOIGNAGE : HAIE SÈCHE À ROSCANVEL

À Roscanvel, Fabienne a adopté le principe de la haie sèche sur les conseils de sa fille afin d'empêcher la venue de sangliers dans le potager. La haie est composée de tailles de haies et de branchages d'arbres et arbustes de son jardin de 1 800 m² : camélias, éléagnus, bambou, noisetier, saule... « Ce fut un gros travail car la haie fait 50 m de long, mais nous en sommes très satisfaits : tout ce qu'on amenait à la déchèterie va maintenant dans la haie sèche », explique-t-elle. « En plus le résultat est très esthétique ! »



QUELQUES CHANTIERS EMBLÉMATIQUES

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU À ROSCANVEL

Des travaux sur le réseau d'assainissement collectif ont été réalisés dans le bourg de Roscanvel de fin mars à juin 2025 pour un montant de 246 000 € HT.



UN NOUVEAU ZONAGE À CROZON, LANVÉOC ET TELGRUC

À l'automne 2025, une révision du zonage d'assainissement, qui délimite les zones relevant de l'assainissement collectif et celles relevant de l'assainissement non collectif, va débiter pour les communes de Crozon, Lanvéoc et Telgruc-sur-mer. L'objectif est d'actualiser ce zonage afin de répondre aux évolutions en matière d'urbanisation, aux enjeux environnementaux et sanitaires mais aussi techniques et économiques. Une enquête publique sera menée courant de l'année 2026 avant l'intégration de ce zonage au PLUIH.

CONSTRUCTION D'UNE STATION D'ÉPURATION À LANVÉOC

Une maîtrise œuvre (entreprise SAFEGE) a été choisie pour la construction d'une nouvelle station d'épuration sur la commune de Lanvéoc. En effet, l'actuelle station datant de 1984 est vétuste, non conforme et n'est plus en capacité de traiter toutes les eaux usées de la commune.

La nouvelle station sera de type « boues activées » et aura une capacité de 2 500 équivalent-habitant avec possibilité d'évolution jusqu'à 6 000 équivalent-habitant.

Des bassins tampons seront également construits au niveau des 2 postes de relevage et le pompage de ces postes sera renforcé afin de mieux absorber les pointes hydrauliques et limiter les déversements au niveau de la Cale et dans le ruisseau du Kerloc'h.

Les travaux dureront environ 3 ans ; la nouvelle station devrait être opérationnelle en 2028.

Le montant global de l'opération est évalué à 4 500 000 € HT.



TRAVAUX SUR LE RÉSEAU RUE DU PORTZIC À CROZON



De fin mars à fin juin, des travaux sur le réseau d'assainissement collectif ont été menés rue du Portzic et rue du Général Leclerc à Crozon, depuis le rond-point du lavoir boulevard de la France Libre jusqu'à la rue Louis Jouvét.

Ces travaux visent à améliorer le fonctionnement du réseau grâce au renouvellement d'une partie des canalisations dans la partie nord de la rue et à la création de nouveau réseau dans la partie sud. Le linéaire de la zone est d'environ 600 m pour un marché de travaux d'un montant de 290 000 € HT.

Afin de gêner le moins possible l'accès des riverains et la circulation, la zone a été barrée par tronçons au fur et à mesure de l'avancement des travaux. **Rappelons que le respect des règles de circulation est essentiel pour la protection des agents et la bonne conduite des chantiers.** La réfection de la voirie sera réalisée en 2026 par la mairie de Crozon après un temps d'attente pour laisser le sol se compacter.



Carrières Lagadec à Telgruc



Station d'épuration de Camaret

EAUX ALTERNATIVES : UNE RESSOURCE POUR DEMAIN ?

La réutilisation des eaux « non conventionnelles » est une piste de plus en plus envisagée pour économiser l'eau potable. Il s'agit des eaux qui ne sont pas prélevées directement dans la ressource naturelle : eaux usées traitées par les stations d'épuration, eaux grises, eaux pluviales, eaux d'exhaure ou issues de process industriels.

Dans le cadre du plan de prévention eau et assainissement de la Communauté de Communes, une étude a défini plusieurs projets réalisables sur notre territoire. Par exemple :

Station d'épuration de Camaret : 1 800 m³ par an d'eaux usées traitées pourraient être utilisées pour le nettoyage de la voirie, l'arrosage des espaces verts par les services techniques de la commune. Ce projet requiert un traitement supplémentaire, une cuve de stockage et une borne permettant l'approvisionnement par camion-citerne.

Carrière de Telgruc : 100 m³ par an d'eau pluviale de ruissellement pourraient être pompés dans le

dernier bassin de décantation de la carrière Lagadec pour les usages des services techniques de la commune. Ce projet nécessite uniquement l'ajout d'un tuyau d'aspiration.

L'étude* montre des bénéfices pour les communes concernées, en termes d'économies financières et d'approvisionnement en période de sécheresse. Pour la Communauté de Communes, la concrétisation de ces projets représenterait des dépenses d'investissement et de fonctionnement mais permettrait de mieux préserver les ressources et de répondre aux futures pénuries d'eau liées au changement climatique.

VERS UNE NOUVELLE TARIFICATION DE L'EAU

Les tarifs actuels de l'eau potable n'incitent pas à la sobriété : plus la consommation est élevée, plus le coût au m³ est avantageux. L'Agence de l'Eau conditionne ses aides à la mise en place d'une tarification dite « progressive », c'est-à-dire avec des tarifs croissants en fonction du volume d'eau consommé.

C'est pourquoi une refonte des tarifs de l'eau est en cours pour l'année 2026. Des réunions de concertation avec les plus gros consommateurs (industries, établissements militaires, agriculteurs, structures touristiques...) sont organisées. Parallèlement, plusieurs actions visent à accompagner les professionnels dans la réduction de leur consommation (programme ECOD'O pour les entreprises bretonnes avec la CCI...)

KITS HYDRO-ÉCONOMES

Près de 1000 kits de réducteurs de débit offerts par le Département du Finistère ont été distribués par la CCPCAM en 2024 et 2025. Il est encore temps de venir récupérer le vôtre pour faire près de 40 % d'économie d'eau au robinet !
À noter : on peut aussi se procurer ces réducteurs en magasins de bricolage.



Distribution au marché de Pont-de-Buis

* Étude menée par la Société du Canal de Provence et ECR Environnement de 2023 à 2025 pour un coût de 60000 €, subventionné par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Département du Finistère et la Région.

Cuves enterrées pour récupérer de l'eau de pluie

© <https://blog-maison-ecologique.fr>

© pxhere

RÉUTILISER L'EAU DE PLUIE CHEZ SOI

La récupération de l'eau de pluie chez soi permet de préserver la ressource en eau potable et de réduire la facture d'eau.

L'eau de pluie peut être utilisée :

- À l'extérieur pour l'arrosage du jardin, le lavage des vélos, des combinaisons néoprène, du matériel de jardinage, de la terrasse...
- En intérieur pour laver le linge (après traitement), laver les sols, remplir les chasses d'eau des WC.

L'utilisation à l'intérieur d'un logement est soumise à plusieurs conditions* :

Cette eau n'étant pas considérée comme potable, il est interdit de la boire ou de l'utiliser pour cuisiner, faire la vaisselle ou prendre sa douche. Elle ne doit pas avoir ruisselé sur une toiture contenant de l'amiante ou du plomb.

Le réseau d'eau de pluie doit être indépendant de celui d'eau potable (disconnecteur ou équivalent), les robinets alimentés doivent être identifiés par une plaque de signalisation « eau non potable » et un compteur doit être installé entre la cuve de récupération et le bâtiment.

Enfin, si vous êtes raccordé au réseau d'assainissement collectif, votre équipement et les volumes utilisés doivent être déclarés au service Eau-Assainissement (sur papier libre).

RÉCUPÉRATION D'EAU POUR LE POTAGER

En récupérant dans une baignoire l'eau de lavage/rinçage de l'évier (non savonneuse), l'eau de la douche qui n'est pas encore chaude... Vous obtiendrez chaque jour plusieurs dizaines de litres pour arroser vos petites plantations!

Retrouvez plein d'astuces pour installer un dispositif de récupération d'eau de pluie dans le guide « La récupération d'eau de pluie, pour préserver la ressource! »** disponible sur www.comcom-crozon.bzh > Environnement > Eau > Économies d'eau

* arrêté du juillet 2024 relatif aux conditions sanitaires d'utilisation d'eaux impures à la consommation humaine pour des usages domestiques

** réalisé par l'ALEC, Agence locale de l'énergie et du climat du pays de Rennes

DES AIDES À L'ACHAT

La Communauté de Communes accorde des aides :

- **15 à 40 € pour l'achat de cuves hors-sol à partir de 300 L** (selon le volume) sous forme de bons à retirer avant l'achat (au siège de Crozon ou à l'antenne du Faou, sur présentation de votre facture d'eau) et utilisables dans plusieurs magasins du territoire. Maximum : 1 aide / foyer / 3 ans.
- **200 € pour l'achat de cuves enterrées à partir de 3000 L** sur présentation d'un dossier de demande de subvention (téléchargeable sur www.comcom-crozon.bzh > Environnement > Eau > Économies d'eau)





Kits solaires au sol

© SolarCoop

ACHAT GROUPÉ DE KITS SOLAIRES

À l'automne 2024, un achat groupé de kits solaires plug-and-play a été organisé par la Communauté de Communes en collaboration avec Ener'gence, Taranis, les Citoyens du Climat et Solarcoop. Devant le succès de cette opération, un nouvel achat groupé est envisagé pour l'automne prochain.

En 2024, à la suite d'une campagne d'information et de deux réunions d'information ayant rassemblé plus de 260 personnes, 64 foyers ont commandé au total 148 panneaux photovoltaïques. Cela représente 63 kWc d'énergie renouvelable installés sur le territoire!

D'après une enquête réalisée en avril 2025, les trois quarts des participants avaient installé leur kit, les autres étant en attente soit d'une réponse de leur mairie, soit des beaux jours ou encore d'une aide pour l'installation (notamment pour une pose en toiture ou en façade).

Les participants se disent en majorité satisfaits ou assez satisfaits (à 89 %) de ce premier achat groupé. L'autoconsommation effective et visible, le bon rendement des panneaux même en hiver, la simplicité de la commande et de l'installation, le SAV et la réactivité des réponses du prestataire, la clarté des informations, la logique collective et la confiance envers les organisateurs ont été appréciés.

Les motifs d'insatisfaction sont liés à l'organisation de la distribution des kits : attente, lieu peu adapté, pièces manquantes, visseries anti-

corrosion livrées dans un deuxième temps... ou à une installation plus compliquée que prévu (notice en anglais, instructions insuffisantes).

Comme pistes d'amélioration, les répondants évoquent une nouvelle organisation pour la distribution, une formation au montage plus complète lors de la réception des kits et des instructions plus détaillées. Certains proposent une réunion de bilan de l'achat groupé avec un retour des participants sur leur production et autoconsommation. D'autres souhaitent qu'un nouvel achat groupé de kits solaires avec batterie soit organisé.

NOUVEL ACHAT GROUPÉ À L'AUTOMNE 2025

Un nouvel achat groupé est envisagé à l'automne prochain, toujours en collaboration avec Ener'gence, Taranis, les Citoyens du Climat. La réflexion sur le format et les prestataires de cette nouvelle opération est en cours... Si vous êtes intéressé.e, pensez à vous tenir informé.e grâce à nos canaux de communication habituels (site internet, Facebook, application pour smartphone IntraMuros...) à la rentrée de septembre.

TÉMOIGNAGE : DES PANNEAUX EN TOITURE À PONT-DE-BUIS

Yannick, habitant à Pont-de-Buis, a commandé un kit de 2 panneaux solaires lors de l'achat groupé de 2024. Il a fait le choix de les poser en toiture plutôt qu'au sol ou en façade. « *Je les ai installés moi-même assez facilement. Il faut juste avoir des notions d'étanchéité de toiture, mais il existe des tutos sur internet!* », explique-t-il. Ses panneaux produisent environ 4kW par jour, et il ne compte pas s'arrêter là : « *Après ce premier pas concluant, je compte en ajouter deux autres si un nouvel achat groupé est organisé* ».





Libellule

LES MARES, ÎLOTS DE BIODIVERSITÉ



Les mares constituent partout des îlots de biodiversité ; elles abritent une grande proportion d'espèces animales ou végétales protégées. Sites de reproduction privilégiés pour les batraciens, dont certains sont très menacés en France, elles accueillent également d'importantes populations de libellules et jouent un rôle considérable dans les cycles vitaux des grands mammifères.

C'est pourquoi, dans le cadre de son programme Trame verte et bleue, le Parc naturel régional d'Armorique a lancé en 2023 une étude afin d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement des réseaux de mares et mieux les protéger et les restaurer.

Parmi les 150 mares recensées (avec l'aide des communes et des naturalistes) dans des secteurs

pilotes sélectionnés pour leurs particularités paysagères, 33 ont été choisies pour être étudiées par Bretagne Vivante. Certaines d'entre elles se situent dans les communes de Crozon, Lanvéoc et Roscanvel et à l'intérieur du site Natura 2000 Presqu'île de Crozon (à Roscanvel). La Communauté de Communes est donc partenaire de ce projet et Ségolène Guéguen, chargée de missions Natura 2000, participe au groupe technique.

Cette étude permettra de prioriser des actions de préservation ou de restauration de certains points du réseau de mares. Un guide méthodologique sera mis à disposition de tous les acteurs qui souhaitent préserver ces milieux précieux.

UN CHALLENGE DE PÊCHE POUR LA PROTECTION DES REQUINS



L'émissolle tachetée est un petit requin considéré comme « quasi-menacé » en Europe. Afin d'améliorer les connaissances sur l'espèce, un Challenge émissolle est organisé pour la 2^e année consécutive samedi 6 septembre 2025 au site de Térénez. Il s'agit d'un concours de pêche sportive en no-kill ouverte aux pêcheurs en bateau par équipe de 2 ou 3 et en kayak par binôme.

Les objectifs du Challenge émissolle :

- Marquer, mesurer et peser un maximum de spécimens dans l'estuaire de l'Aulne (en 2024, 300 émissolles et 1 raie bouclée ont été capturées),
- Motiver de nouveaux pêcheurs de loisir à participer au projet et les sensibiliser sur les requins et les raies,
- Faire connaître le projet de marquage d'émissolles MUSTELUS et les actions de l'APECS.



Renseignements et inscriptions : Association Pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens (APECS) asso@asso-apecs.org – Tél. : 02 98 05 40 38 / 07 50 14 24 91 – www.asso-apecs.org

Pour signaler une observation de requin ou de raie : 06 77 59 69 83



© Diaphane_ell_prood

OPÉRATION GRAND SITE : ZOOM SUR LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Dans le cadre de la démarche « Opération Grand Site », qui vise à préserver les sites remarquables et à mieux accueillir les visiteurs, la Communauté de Communes mène actuellement une étude sur la fréquentation du territoire.

L'enjeu est d'améliorer les connaissances relatives à la fréquentation des sites naturels et d'obtenir des données chiffrées et qualitatives, au-delà des ressentis, afin de compléter les données existantes. Le nombre de passages sur certains sentiers côtiers, par exemple, est enregistré grâce à des compteurs. Ainsi, un pic a été enregistré sur celui du cap de la Chèvre le 14 août 2024 avec 3633 passages en une seule journée.

L'étude a été confiée aux bureaux d'études Test SAS et Maîtres du rêve. Elle a été financée à hauteur de 42 400 € (sur un coût total de 62 150 €) par Atout France, agence de développement touristique de la France.

Elle croisera différentes méthodes : entretiens avec les acteurs locaux, enquête auprès des visiteurs sur site, journées de comptage, analyse des données existantes (compteurs routiers, billetterie...).

Vous croiserez peut-être les enquêteurs à la plage ou sur les sentiers au cours de l'été!

PROTECTION DE LA NATURE : UNE CARTE DES OUTILS EXISTANTS

De nombreux outils de gestion, réglementaires ou fonciers existent en France pour la protection de l'environnement. La presqu'île de Crozon - Aulne maritime les abrite quasiment tous : Natura 2000, sites classés et inscrits, réserve naturelle régionale des sites géologiques, parc naturel régional d'Armorique, Géopark, parc naturel marin d'Iroise, Conservatoire du Littoral...

Chaque démarche répond à un objectif et nous avons besoin de tous ces outils pour réussir à protéger nos espaces naturels.

Les objectifs sont divers :

préservation des espèces protégées, sauvegarde du patrimoine géologique, acquisition foncière des terrains du littoral, gestion durable des forêts... Dans les faits, l'articulation entre ces différentes démarches n'est pas toujours évidente pour les habitants!

C'est pourquoi la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime a souhaité créer une carte interactive regroupant l'ensemble

des protections existantes pour améliorer la compréhension des habitants et des visiteurs.

Dans cette carte interactive, vous retrouverez les périmètres des outils de protection présents sur le territoire. Une fiche détaillée permet aux habitants de mieux comprendre ces démarches, l'utilité de ces périmètres, la réglementation en vigueur, l'organisme en charge...

Retrouvez la carte interactive sur www.comcom-crozon.bzh > Espaces naturels et biodiversité





Atelier carte sur table



Marche exploratoire

ANSE DE DINAN UN ÉTAT DES LIEUX PARTAGÉ

La pointe de Dinan, Goulien, Kersiguénou, Kerloc'h : ces sites de l'anse de Dinan doivent être préservés afin que chacun puisse continuer à profiter de leurs attraits.

Dans le cadre d'une démarche globale, une étude paysagère a permis de mieux en cerner les usages et les enjeux en impliquant tous les acteurs.

L'objectif de cette étude pilotée par la Communauté de Communes est de bien comprendre les différents enjeux et de définir les orientations d'un futur projet d'aménagement.

Un état des lieux partagé du site a donc été réalisé : paysage, faune et flore, historique (empreinte d'une agriculture passée, historique de camping et de circulation automobile dans les dunes, reconquête des milieux naturels...), usages professionnels (camping, pêche à la telline, écoles de glisse...), loisirs (activités nautiques, zones de mouillages, randonnée, baignade...) et gestion et protection (propriétaires, protections réglementaires...).

Les prestataires Louise Quintana paysagiste et Altereo se sont appuyés sur le regard croisé des différents acteurs : communes, Conservatoire du littoral, services de l'État, Service Départemental d'Incendie et de Secours, écoles de glisse, associations, habitants...

Une « marche exploratoire » a été proposée pour recueillir l'avis des habitants et usagers sur l'usage des sites, les points à préserver et les aménagements nécessaires pour concilier fréquentation et protection de la nature. Des ateliers « carte sur table » en

salle ont également rassemblé une cinquantaine d'habitants, élus et usagers.

Les grands enjeux des sites ont pu être partagés :

- la préservation et la valorisation du patrimoine naturel,
- la sauvegarde des landes et des dunes, l'intégration paysagère des infrastructures (parkings, sentiers...),
- le devenir des mobilhomes et autres chalets installés en site inscrit,
- la gestion du stationnement,
- la sensibilisation des visiteurs,
- le maintien des usages et des activités professionnelles,
- l'amélioration des accès notamment en mobilités douces,
- le maintien de l'accès aux espaces nautiques,
- l'adaptation aux impacts liés aux changements climatiques (érosion côtière, submersion...)

Des actions concrètes vont maintenant être proposées pour l'aménagement, la préservation et la valorisation des paysages.

Diagnostic et bilan de la concertation disponibles

sur www.comcom-crozon.bzh > Environnement

> Espaces naturels > Opération Grand site de France

> Étude paysagère de l'anse de Dinan

Croquis des landes de la pointe de Dinan





Eiffel



© Carolyn Caro

Allez, Ollie, à l'eau ! La compagnie de Louise

© Christophe Raynaud de Lage

OUVERTURE DE LA 5^e SAISON À L'AMÉTHYSTE

Le bilan le montre : en presque 4 ans, vous avez été plus de 37000 spectateurs, pour près de 270 rendez-vous au sein du Centre culturel de notre territoire.

À la rentrée prochaine, nous vous attendons toujours plus nombreux pour découvrir le lieu et de nouvelles propositions éclectiques ! Notre objectif reste le même à travers la programmation : l'exigence artistique et la diversité des disciplines pour tous les publics.

NOUVEL AGENDA CULTUREL À PARAITRE !

L'agenda culturel pour la période « Septembre 2025-Janvier 2026 » sera diffusé avant la rentrée scolaire. Comme à l'habitude, il se découpera en deux faces : d'une part le programme de l'Améthyste, et d'autre part les rendez-vous portés par les acteurs culturels et associatifs des communes (merci à eux !). De ce côté-là, il ne prétendra pas à l'exhaustivité car les impromptus artistiques témoignent également de la vitalité de notre territoire en matière de culture, d'événements fédérateurs et festifs.

PETITES INFOS EN AVANT-PREMIÈRE...

Du côté de l'Améthyste, nous vous attendons le 19 septembre à 20 h pour la **présentation de saison** détaillée suivie d'un concert de **Brian Lopez** et de **Robin Foster**, offert en complicité avec *Quai Ouest*.

Nous vous dévoilons d'ores et déjà quelques grands rendez-vous : **Eiffel** le 11 octobre, **Miossec** le 29 novembre, puis **Madelyn Ann**, **Denez Prigent** et d'autres encore...

Nous retrouverons quelques rendez-vous piliers de l'automne : les **Tréteaux chantants** le 26 septembre, le **Hip-Hop** au retour des vacances de la Toussaint, le

festival **Tréteaux Théâtre** en décembre, **Circonova**...

Des complicités toujours plus riches avec les acteurs culturels locaux tels que *Les Lolos à l'Eau*, *Breizqu'île Théâtre*, *Les Amis de la Musique*, *Jour de Fête*... nous permettront de rire, écouter, danser avec vous tout au long de l'automne.

Le jeune public sera aussi invité à se jeter à l'eau avec l'école et/ou les proches en octobre avec « *Allez, Ollie, à l'eau!* » ainsi qu'à rejoindre les étoiles avec un grand **événement Cosmic** qui nous aidera à attendre Noël, le vendredi 12 décembre.

À vos agendas !

Infos et billetterie : www.comcom-crozon.bzh
> Centre culturel Améthyste



Circonova

© Christophe Raynaud de Lage



© Nicolas Gautier



© Nicolas Gautier

PISCINE NAUTIL'YS : PASSEZ L'ÉTÉ À NOS CÔTÉS!

STAGES DE NATATION

L'objectif des stages est de faire acquérir aux enfants une aisance aquatique grâce à des exercices ludiques, avec différents niveaux proposés :

- « Marmot » (de 4 à 6 ans) : 3 cours de 45 minutes par semaine - 33 € la semaine
- « Débutant », « Débutant + » et « Perfectionnement » (de 6 à 17 ans) : 5 cours de 45 minutes par semaine 53 € la semaine, 89,50 € les 2 semaines

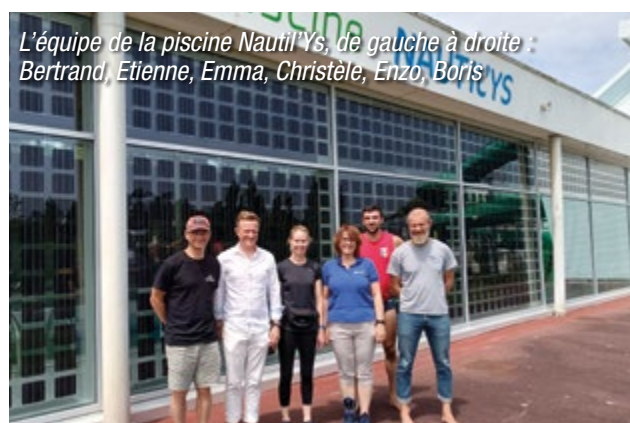
Des cours particuliers sont également dispensés par les maîtres-nageurs.

MARCHE AQUATIQUE

Tout l'été, la piscine vous emmène faire du sport et respirer le bon air marin sur la plage de Morgat grâce à des séances de marche aquatique. Un sport complet... mais surtout un moment de plaisir et de bonne humeur!

BASSIN LUDIQUE ET ESPACE BALNÉO

La piscine possède un bassin ludique avec patageoire, jeux d'eau et toboggan, ainsi qu'une partie sportive avec 2 lignes de nage avec une eau à 29/30 °C. Profitez également de l'espace balnéo (sauna et hammam) pour un moment de détente ou de récupération après l'effort.



L'équipe de la piscine Nautil'ys, de gauche à droite : Bertrand, Etienne, Emma, Christèle, Enzo, Boris

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE

Envie d'apprendre à nager ou de vous perfectionner? Des cours de natation sont proposés toute l'année pour tous âges et tous niveaux, dans une ambiance sportive et conviviale. Venez nous rejoindre dans cette aventure aquatique!

**Inscriptions pour l'année 2025/2026
à partir du mardi 1^{er} juillet.**

ENQUÊTE

« FERMETURE LE DIMANCHE »

Après étude des résultats de l'enquête menée auprès des usagers (voir *Horizon* n° 23), l'éventualité de fermer la piscine certains dimanches n'a pas été retenue. Afin de répondre aux attentes des usagers et du personnel, une autre organisation va être mise en place, avec le recrutement d'un maître-nageur/agent d'accueil. Ce renforcement de l'équipe va permettre d'absorber des heures de récupération du dimanche majorées, d'élargir l'offre d'activités aquatiques sollicitées par les usagers, d'assurer la continuité des cours en cas d'imprévu (arrêts maladie...) et de libérer du temps au directeur pour les missions de management et d'organisation.

PISCINE NAUTIL'YS

1 rue Alain – 29160 Crozon
Tél. : 02 98 16 00 40
piscine.nautilys@comcom-crozon.bzh
www.piscinenautilys.bzh

INFOS PRATIQUES

HORAIRES ET COORDONNÉES DES SERVICES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PRESQU'ÎLE DE CROZON – AULNE MARITIME

Z.A. de Kerdanvez – BP 25 - 29160 CROZON

Tél. : 02 98 27 24 76

Courriel : contact@comcom-crozon.bzh

Antenne du Faou - Tél. : 02 98 73 04 00

Site Internet : www.comcom-crozon.bzh

Horaires d'ouverture

• Siège de Crozon

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

• Antenne du Faou

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
sauf mercredi (fermé)

URGENCES TECHNIQUES

Numéros d'astreinte en cas d'urgence technique en dehors des heures d'ouverture des bureaux :

Eau potable : Le Faou : Véolia - 09 69 32 35 29

Autres communes : Comcom - 06 07 66 37 28

Assainissement collectif :

Eau du Ponant - 02 29 00 78 78

CENTRE CULTUREL L'AMÉTHYSTE

1 place É. Schlumberger – 29160 Crozon

Tél. : 02 98 86 49 08

Courriel : billetterie-amethyste@comcom-crozon.bzh

Horaires d'ouverture :

Le mercredi de 14 h à 17 h 30 (hors vacances scolaires) et 50 minutes avant le début des spectacles

Programmation sur www.comcom-crozon.bzh,

rubrique Centre culturel L'Améthyste

MAISON DE L'EMPLOI - FRANCE SERVICES

Résidence du Cré – 29160 Crozon

Tél. : 02 98 27 22 54 ou france.service@comcom-crozon.bzh

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Mercredi : 13h30-17h et 9h-12h30 – 13h30-17h le

4^e mercredi du mois

Vendredi : 9h-12h30 et 13h30-15h

DÉCHÈTERIES

Horaires d'ouverture

| | du 1 ^{er} avril au 30 septembre | Jours de fermeture |
|---------|---|--|
| Crozon | | Dimanche et jours fériés |
| Camaret | 9h - 11h45* et 13h30 - 17h45* | Lundi, mercredi, dimanche et jours fériés |
| Rosnoën | | Mardi, jeudi, dimanche et jours fériés |

* fermeture de la déchèterie 15 mn après l'horaire indiqué

OFFICE DE TOURISME

Boulevard de Pralognan - 29160 Crozon

Tél. : 02 98 27 07 92

1A rue des Quatre Vents - 29570 Camaret-sur-mer

Tél. : 02 98 27 93 60

www.crozon-tourisme.bzh

Horaires d'ouverture :

Juillet – août : du lundi au samedi de 9h30 à 18h30

(dimanche de 10 h à 13 h)

du 1^{er} avril au 30 septembre : du lundi au samedi :

de 9h30 à 12h30 et de 14 h à 18 h

du 1^{er} octobre au 31 mars : du lundi au samedi de

9h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30 (fermeture le jeudi

après-midi)

PISCINE NAUTIL'YS

1 rue Alain – 29160 Crozon

Tél. : 02 98 16 00 40 – www.piscinenautilys.bzh.

| Ouverture au public | Vacances scolaires (académie de Rennes) |
|------------------------|--|
| Lundi | 14h30 - 18h |
| Mardi | 11h15 - 13h30, 14h30 - 18h |
| Mercredi | 14h30 - 18h |
| Jeudi | 11h15 - 13h30, 14h30 - 18h, 19h15-21h30 |
| Vendredi | 14h30 - 18h |
| Samedi | 14h30 - 18h |
| Dimanche | 9h - 12h30, 14h30 - 18h |

Créneau « personnes à mobilité réduite » :

tous les jeudis soir de 18 h à 19 h

Fermeture de la caisse 50 mn avant la fermeture de la piscine.

Évacuation du bassin 20 mn avant la fermeture de la piscine.

RECYCLERIE DE LA PRESQU'ÎLE ESAT de l'Armorique

ZA de Kerdanvez à Crozon

(avant la déchèterie) Tél. : 02 98 73 36 87

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45 (15 h 45 le vendredi)

REFUGE FOURRIÈRE SPA

ZA de Kerdanvez - 29160 Crozon

Horaires d'ouverture :

Du lundi au dimanche de 14 h à 17 h.

Tél. : 02 30 14 05 42 - Facebook : SPA de Crozon



PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La Communauté de Communes applique le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD).

Les données collectées notamment dans le cadre des services Eau potable et Déchets ou sur le site internet (formulaires, newsletters...) sont utilisées exclusivement pour les besoins des services et ne sont en aucun cas communiquées à des tiers.

En savoir plus : www.comcom-crozon.bzh

LES PERMANENCES

FRANCE SERVICES

Aide pour les démarches administratives et numériques du quotidien

Renseignements au 02 98 27 22 54 ou france.service@comcom-crozon.bzh – www.comcom-crozon.bzh, rubrique « Actions sociales »



CHAQUE SEMAINE

Attention : perturbation des horaires possible en cas d'indisponibilité de l'agent

Maison de l'Emploi - Crozon

| | |
|-------------------|--|
| Lundi : | 9h - 12h30 et 13h30 - 17h |
| Mardi : | 9h - 12h30 et 13h30 - 17h |
| Mercredi : | 13h30 - 17h / 9h - 12h30 et 13h30 - 17h le 4^e mercredi du mois |
| Jeudi : | 9h - 12h30 et 13h30 - 17h |
| Vendredi : | 9h - 12h30 et 13h30 - 15h |

Maison de l'Enfance, de la Famille et de l'Emploi Baradozic de Pont-de-Buis lès Quimerc'h

| | |
|----------------|---|
| Lundi : | 9h45 - 12h45 et 13h30 - 16h |
| Mardi : | 9h45 - 12h45 et 13h30 - 16h |
| Jeudi : | 9h45 - 12h45 et 13h30 - 16h sauf les 2^e et 4^e du mois : 13h30 - 16h |

UNE PERMANENCE PAR MOIS DANS VOTRE COMMUNE SUR RENDEZ-VOUS

| COMMUNE | JOUR ET HORAIRES (9h30 - 12 h) |
|--------------------------|-------------------------------------|
| Argol - Mairie | Le 2 ^e jeudi du mois |
| Camaret-sur-mer - Mairie | Le 2 ^e mercredi du mois |
| Lanvéoc - Bibliothèque | Le 1 ^{er} vendredi du mois |
| Landévennec - Mairie | Le 3 ^e vendredi du mois |
| Le Faou - Mairie | Le 4 ^e vendredi du mois |
| Roscanvel - Mairie | Le 2 ^e vendredi du mois |
| Rosnoën - Mairie | Le 3 ^e mercredi du mois |
| Telgruc-sur-mer - Mairie | Le 4 ^e jeudi du mois |

OPAH – CITÉMÉTRIE

Accompagnement gratuit dans la rénovation ou l'adaptation de votre logement grâce à un appui administratif, des conseils techniques et des aides financières.

Tél. : 02 57 52 06 35 - opah.cpcam@citemetrie.fr

Maison de l'emploi, Résidence du Cré à Crozon : le 1^{er} vendredi et le 3^e mardi de chaque mois, le matin sur RDV

Antenne de la Communauté de Communes, ZA de Kiella au Faou : le 4^e vendredi matin de chaque mois sur RDV

TINERGIE (par Ener'gence, l'agence énergie climat du pays de Brest)

Service public local de la rénovation énergétique de l'habitat
Tél. : 02 98 33 20 09



Maison de l'emploi, Résidence du Cré à Crozon : tous les 3^e vendredis du mois 9h-12h et 13h30-16h30 sur RDV (sauf en août)

Antenne du Faou : tous les 2^e vendredis matin du mois 9h-12h et 13h30-16h30 sur RDV (sauf en août)

ADIL (Agence départementale d'information sur le logement)

Information sur le logement (relations locataire/propriétaire, contrats de location, accession à la propriété, aides aux travaux d'amélioration, difficultés de logement...)
Tél. : 02 98 46 37 38



Maison de l'emploi, Résidence du Cré à Crozon : tous les 3^e vendredis du mois 9h-12h et 13h30-16h30 sur RDV (sauf en août)

Antenne du Faou : tous les 2^e vendredis du mois. 9h-12h sur RDV (sauf en août)

POUR S'INFORMER

f Pages Facebook

Communauté de Communes : @ComComPCAM

Office de Tourisme : @PresquiledCrozon.tourisme

Centre culturel Améthyste : @lamethyste.centreculturel

Instagram : @lamethyste.centreculturel

LinkedIn : Communauté de Communes Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime

RECEVEZ LA NEWSLETTER!

Pour recevoir sur votre messagerie toutes les infos de la communauté de communes, inscrivez-vous à la newsletter sur www.comcom-crozon.bzh!

DISTRIBUTION DU MAGAZINE HORIZON

Horizon est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, excepté celles des résidences secondaires. Il est également disponible dans les mairies et en ligne sur le site www.comcom-crozon.bzh. Si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, contactez-nous : nous ferons le nécessaire auprès des services de La Poste.

APPLICATION INTRAMUROS

Téléchargez l'application gratuite « *IntraMuros* » pour recevoir les informations de votre commune et de la Communauté de Communes sur votre smartphone.



SOLUTION DES MOTS CROISÉS
 Horizontalement : A. Ensolaillé B. Pause – Miel C. Rides – Menu D. On – Sorte E. Usé – Carrés F. Croûtes G. Loire H. Nias – Lame I. Totem – Lion J. Entée – Verte
 Verticalement : 1. Eprouvante 2. Nains – Ion 3. Sud – Eclaté 4. Osée – Rosée 5. Les – Coi 6. Saur 7. Immortelle 8. Lierre – Air 9. Lentes – Mot 10. Elues – Pène

LE QUIZZ COM COM

- 1 **Quels billets sont vendus par l'office de tourisme ?**
 festival du Bout du Monde Breizhgo Océanopolis balades en mer
- 2 **Où va-t-on bientôt retrouver l'annuaire des pros du territoire ?**

- 3 **Certains de nos sentiers côtiers voient passer plusieurs milliers de personnes par jour en été.**
 Vrai Faux
- 4 **Pour quels usages domestiques l'eau de pluie est-elle autorisée ?**
 la cuisine le ménage les toilettes l'arrosage du jardin
- 5 **Citez 3 moyens pour valoriser les tontes de haies et les branchages.**

Envoyez ou déposez votre coupon-réponse (ou vos réponses sur papier libre), avant le **15 septembre 2025**, à : Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime ZA de Kerdanvez BP 25 - 29160 Crozon.

Les gagnants seront tirés au sort parmi les bulletins contenant les **bonnes réponses**.

Nom :

Prénom :

Adresse :

À GAGNER

5 places pour le concert rock d'Eiffel / le spectacle pour enfants Allez, Ollie, à l'eau !
 10 places de cinéma
 10 cendriers de poche « Mego ! »

Réponses à chercher dans ce numéro

CLIN D'ŒIL

ÉCONOMISONS L'EAU!



MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

- A. Un bel été l'est
- B. Moment de repos – Produit de la ruche
- C. Stigmates de l'âge - Mince
- D. Pronom - Espèce
- E. Jusqu'à la corde – Formes géométriques
- F. Mauvais tableaux
- G. Fleuve
- H. Réfutas – Élément de parquet
- I. Emblème du clan – Roi de la jungle
- J. Héros de Virgile - Couleur

VERTICALEMENT

1. Très fatigante
2. Très petits – Charge électrique
3. Point cardinal - Brisé
4. Audacieuse – Humidité du matin
5. Article - Tranquille
6. Préparation du hareng
7. Éternelle
8. Grimpe aux murs – Morceau de musique
9. Pas rapides – Vous le croisez
10. Sorties des urnes – Élément de serrure

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| A | | | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | | | |
| C | | | | | | | | | | |
| D | | | | | | | | | | |
| E | | | | | | | | | | |
| F | | | | | | | | | | |
| G | | | | | | | | | | |
| H | | | | | | | | | | |
| I | | | | | | | | | | |
| J | | | | | | | | | | |